REPUBLIQUE FRANCAISE

Budget Communal Vesseaux

Numéro SIRET: 21070339300012

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'Aubenas

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET Budget Communal Vesseaux

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		Х
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Х	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	Х	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Х	
B - Engagements hors bilan		Х
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		Х
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

	IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou	Х	
	l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés		
ŀ	·	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
l	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

0 7 3 3 9	Budget Communal Vesseaux BP 2017	BUDGET PRIMITIF

I - INFORMATIONS GENERALES	ı
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	А

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 799
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	101
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyenne nationale du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
835 768,00	954 778,00	489,37	755,70

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice (1) In sagit du potentier inscar et du potentier inscar de la potent

au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCl dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCl non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCl, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informati (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

l - L	'assemblée	délibérante a	voté le	présent	budget	par nature	:
-------	------------	---------------	---------	---------	--------	------------	---

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La	liste	des	articles	spécialisés	sur	lesquels	l'ordonnateur	ne	peut	procéder	à	des	virements	d'article	à	article	е
la s	uivan	te:															

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne d budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administra N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION			
		DE FONCTIONNEMENT	DE FONCTIONNEMENT			
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT					
0	VOTES AU TITRE DU PRESENT					
T	BUDGET (1)	1 128 950,00	1 128 950,00			
Е						
	+	+	+			
R						
E	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE					
P	L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
0						
R	002 RESULTAT DE					
т	FONCTIONNEMENT REPORTE (2)					
S						
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE	4 400 050 00	4 400 050 00			
	FONCTIONNEMENT (3)	1 128 950,00	1 128 950,00			
INVESTISSEMENT						
]	DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION			
		D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT			

		IIIVEOTIOOEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
٧	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1)		
0	VOTES AU TITRE DU PRESENT		
т	BUDGET (y compris le compte 1068)	797 164,29	819 638,00
E			
	+	+	+
R			
E	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE	22 473,71	
P	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
0			
R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA		
Т	SECTION D'INVESTISSEMENT		
S	REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	819 638,00	819 638,00
•		TOTAL	

TOTAL DU BUDGET (3)	1 948 588,00	1 948 588,00
10111202021 (6)	1 0 10 000,00	1 0 10 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieuremer votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et no rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre a 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	184 626,00		169 786,00		169 786,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	428 700,00		428 640,00		428 640,00
014	Atténuations de produits	7 375,00		8 000,00		8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	197 893,00		157 756,00		157 756,00
Total de	s dépenses de gestion courante	818 594,00	0,00	764 182,00	0,00	764 182,00
66	Charges financières	40 500,00		40 000,00		40 000,00
67	Charges exceptionnelles	27 860,00		6 000,00		6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	7 630,00		20 000,00		20 000,00
Total de	s dépenses réelles de fonct.	894 584,00	0,00	830 182,00	0,00	830 182,00
023	Virement à la section d'investissement (428 357,77		298 768,00		298 768,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					<u> </u>
Total de	es dépenses d'ordre de fonct.	428 357,77	0,00	298 768,00	0,00	298 768,00
TOTAL		1 322 941,77	0,00	1 128 950,00	0,00	1 128 950,00

	т
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 128 950,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	11 000,00		10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	161 745,00		158 950,00		158 950,00
73	Impôts et taxes	424 411,00		442 000,00		442 000,00
74	Dotations, subventions et participations	442 266,00		442 000,00		442 000,00
75	Autres produits de gestion courante	49 830,00		45 000,00		45 000,00
Total de	s recettes de gestion courante	1 089 252,00	0,00	1 097 950,00	0,00	1 097 950,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00		1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total de	s recettes réelles de fonct.	1 090 252,00	0,00	1 098 950,00	0,00	1 098 950,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	30 000,00		30 000,00		30 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total de	s recettes d'ordre de fonct.	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
TOTAL	TOTAL		0,00	1 128 950,00	0,00	1 128 950,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 128 950,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	correspond dépenses	lant à réelles	l'exc de	cédent c fonctionn	les reco nement.	ettes II se	réelles o ert à fina	de foi ncer	ressources nctionnement le rembourse la commun	sur ement	les du
) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042	l'établissen			, 103 IN	ouvouux	11110	2011000111011	15 UC	ia commun	c ou	u

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	19 350,06	20 940,00	6 000,00		20 940,00
204	Subventions d'équipement versées			72 000,00		
21	Immobilisations corporelles	184 700,00		187 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	636 000,00	1 533,71	380 000,29		1 533,71
	Total des opérations d'équipement					
Total des d	dépenses d'équipement	840 050,06	22 473,71	645 000,29	0,00	22 473,71
10	Dotations, fonds divers et reserves	28 514,00		28 514,00		
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	90 000,00		93 000,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	650,00		650,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des d	dépenses financières	119 164,00	0,00	122 164,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des d	dépenses réelles d'invest.	959 214,06	22 473,71	767 164,29	0,00	22 473,71
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00		
041	Opérations patrimoniales					
Total des	dépenses d'ordre d'invest.	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL		989 214,06	22 473,71	797 164,29	0,00	22 473,71

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	22 473,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	107 040,00		50 644,77		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	223 566,29		342 975,23		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des i	recettes d'équipement	330 606,29	0,00	393 620,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 1068)	130 250,00		127 250,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	106 047,02				
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des i	recettes financières	236 297,02	0,00	127 250,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des i	recettes réelles d'invest.	566 903,31	0,00	520 870,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	428 357,77		298 768,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des	recettes d'ordre d'invest.	428 357,77	0,00	298 768,00	0,00	0,00
TOTAL		995 261,08	0,00	819 638,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	0,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et let nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)

⁽¹⁾ Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	169 786,00		169 786,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	428 640,00		428 640,00
014	Atténuations de produits	8 000,00		8 000,00
60	Achats et variations de stocks			i
65	Autres charges de gestion courante	157 756,00		157 756,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			İ
66	Charges financières	40 000,00		40 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires			İ
71	Production stockée (ou déstockage)			İ
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		298 768,00	298 768,00
Dépens	es de fonctionnement - Total	830 182,00	298 768,00	1 128 950,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 128 950,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves	28 514,00		28 514,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	93 650,00		93 650,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 940,00		26 940,00
204	Subventions d'équipement versées	72 000,00		72 000,00
21	Immobilisations corporelles	187 000,00	30 000,00	217 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	381 534,00		381 534,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépens	es d'investissement - Total	789 638,00	30 000,00	819 638,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 819 638,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	40,000,00		40,000,00
	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	158 950,00		158 950,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	442 000,00		442 000,00
74	Dotations, subventions et participations	442 000,00		442 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		45 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recette	es de fonctionnement - Total	1 098 950,00	30 000,00	1 128 950,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 128 950,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 1068)	127 250,00		127 250,00
13	Subventions d'investissement reçues	50 644,77		50 644,77
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	342 975,23		342 975,23
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		298 768,00	298 768,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recette	s d'investissement - Total	520 870,00	298 768,00	819 638,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

4

AFFECTATION AU COMPTE 1068

5

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

819 638,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Art. 011	Chargos à caractère général	·	450 705 00	
605	Charges à caractère général	184 626,00	169 786,00	
	Achats de matériel,équipements et travaux	2 100,00	2 400 00	
60611	Eau et assainissement	2 400,00	2 400,00	
60612	Energie - Electricité	34 000,00	28 000,00	
60621	Combustibles	7 500,00	8 000,00	
60622	Carburants	2 000,00	2 000,00	
60623	Alimentations	43 500,00	35 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	2 600,00	2 600,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 300,00	2 300,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 800,00	1 800,00	
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	1 500,00	
60636	Vêtements de travail	1 100,00	1 100,00	
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 200,00	
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	950,00	800,00	
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	6 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	2 900,00	2 900,00	
61521	Terrains	1 500,00	1 500,00	
615221	Bâtiments publics	6 500,00	6 500,00	
615231	Voiries	6 600,00	6 600,00	
61551	Matériel roulant	7 000,00	7 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	
6156	Maintenance	7 100,00	8 000,00	
6161	Multirisques	8 740,00	10 000,00	
6182	Documentation générale et technique	900,00	800,00	
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	1 000,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	1 500,00	1 400,00	
6188	Autres frais divers	300,00	5 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	760,00	760,00	
6226	Honoraires	4 800,00	3 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	6 000,00	
6237	Publications	140,00		
6251	Voyages et déplacements	150,00	150,00	
6255	Frais de déménagement	50,00		
6261	Frais d'affranchissement	2 400,00	2 400,00	
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	3 600,00	
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 800,00	
63512	Taxes foncières	5 200,00	5 400,00	
63513	Autres impôts locaux	160,00		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	276,00	276,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	428 700,00	428 640,00	
6218	Autres personnel extérieur	13 000,00	12 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	260,00	280,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	4 200,00	3 800,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	780,00	900,00	
6411	Personnel titulaire	242 600,00	254 000,00	
6413	Personnel non titulaire	1 300,00	1 500,00	
64168	Autres emplois d'insertion	37 710,00	38 000,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	47 350,00	41 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	64 650,00	65 000,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 790,00	1 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 300,00	9 500,00	
6456	Versement au FNC du supplément familial	340,00	280,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	720,00	780,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	600,00	
J-7, J	modeonio da travali, pridimidole	700,00	000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
014	Atténuations de produits	7 375,00	8 000,00	
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	,	8 000,00	
73925	Fonds péréquation des ressources interco	7 375,00		
65	Autres charges de gestion courante	197 893,00	157 756,00	
6531	Indemnités	43 437,00	43 200,00	
6532	Frais de mission	66,00		
6533	Cotisations de retraite	1 720,00	1 780,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	4 480,00	4 500,00	
6535	Formation	1	440,00	
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	
6553	Service d'incendie	24 130,00	24 836,00	
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	29 460,00	21 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	75 500,00	46 000,00	
657362	CCAS	6 000,00	6 000,00	
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	8 100,00	5 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
	ESTION DES SERVICES 012 + 014 + 65	818 594,00	764 182,00	0,00
66	Charges financières (b)	40 500,00	40 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	39 500,00	
6688	Autres	500,00	500,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	27 860,00	6 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	860,00	1 000,00	
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	27 000,00	5 000,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	7 630,00	20 000,00	
TOTAL DE	S DEPENSES REELLES	894 584,00	830 182,00	0,00
= a + b + c		034 304,00	030 102,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	428 357,77	298 768,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
-	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA	428 357,77	298 768,00	0,00
SECTION	D'INVESTISSEMENT			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DE	ES DEPENSES D'ORDRE	428 357,77	298 768,00	0,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT SES REELLES + D'ORDRE	1 322 941,77	1 128 950,00	0,00
		RE	STES A REALISER N-1	+ 0,00
		D 002 RESULTAT RE	EPORTE OU ANTICIPE	+ 0,00
			=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 128 950,00
Détail du calcul des ICNE au compte 66112				
	Montant des ICNE de l'ex	cercice	0,00	
	- Montant des ICNE de l'ex	ercice N-1	0,00	
	Différence IONE N. IONE			

0,00

= Différence ICNE N - ICNE N-1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	11 000,00	10 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	11 000,00	10 000,00	
70	Produits des services, domaine et vente	161 745,00	158 950,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 800,00	1 800,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	145,00	150,00	
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	42 000,00	42 000,00	
70841	aux budgets annexes, régies munic.,CCAS e	115 000,00	115 000,00	
70846	au GFP de rattachement	1 700,00		
70848	aux autres organismes	1 100,00		
73	Impôts et taxes	424 411,00	442 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	342 411,00	342 000,00	
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	64 000,00		
73211	Attribution de compensation		60 000,00	
73223	Fds de péréquation des ress com et interc		40 000,00	
7325	Fonds péréquation des ressources interco	18 000,00		
74	Dotations, subventions et participations	442 266,00	442 000,00	
7411	Dotation forfaitaire	183 874,00	183 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	171 708,00	172 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	27 366,00	28 000,00	
74718	Autres	17 500,00	30 000,00	
7478	Autres organismes	12 000,00	12 000,00	
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.	78,00		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	5 240,00	2 000,00	
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	16 500,00	15 000,00	
7488	Autres attributions et participations	8 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	49 830,00	45 000,00	
752	Revenus des immeubles	46 330,00	44 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	3 500,00	1 000,00	
	STION DES SERVICES 70 + 73 + 74 + 75	1 089 252,00	1 097 950,00	0,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	1 000,00	1 555,55	
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	1 000,00	1 000,00	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES	S RECETTES REELLES	1 090 252,00	1 098 950,00	0,00
= a + b + c	+ d	,	,	•
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	30 000,00	30 000,00	<u></u>
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	
043	·	30 000,00	30 000,00	
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DE	S RECETTES D'ORDRE	30 000,00	30 000,00	0,00
	CETTES DE FONCTIONNEMENT ES REELLES + D'ORDRE	1 120 252,00	1 128 950,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
		•		+
		F	RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
		R 002 RESULTAT	REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
	TOTAL	DES RECETTES DE FONCTI	ONNEMENT CUMULEES	1 128 950,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	42 980,00	6 000,00	
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	38 000,00	,	
2031	Frais d'études	1 980,00	3 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	3 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (ho		72 000,00	
204112	Bâtiments et installations		72 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opér	184 700,00	187 000,00	
2111	Terrains nus	120 000,00	130 000,00	
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	4 000,00	20 000,00	
2168	Autres collections et œuvres d'art	3 000,00	,	
21757	Matériel et outillage de voirie	6 500,00		
21758	Autres install., matériel et outillage techniqu	8 000,00		
2181	Install.générales,agencement & aménagement	2 000,00	10 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 200,00	2 000,00	
2184	Mobilier	20 000,00	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	642 000,00	380 000,29	
2313	Constructions	231 000,00	150 000,00	
2315	Installation, matériel et outillage techniques	411 000,00	230 000,29	
Total des d	dépenses d'équipement	869 680,00	645 000,29	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	28 514,00	28 514,00	
10223	TLE	1 000,00	1 000,00	
103	Plan de relance FCTVA	27 514,00	27 514,00	
13	Subventions d'investissement reçues	27 01 1,00	27 01 1,00	
16	,	00,000,00	03 000 00	
1641	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	90 000,00	93 000,00	
_	Emprunts en euros	90 000,00	93 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	650,00	650,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des d	dépenses financières	119 164,00	122 164,00	0,00
Total des d	dépenses d'opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES REELLES	988 844,00	767 164,29	0,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	30 000,00	30 000,00	
	Charges transférées	30 000,00	30 000,00	
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	30 000,00	30 000,00	
041	Opérations patrimoniales	72 222,00	22 22 300	
	ES DEPENSES D'ORDRE	30 000,00	30 000,00	0,00
	PENSES D'INVESTISSEMENT ES REELLES + D'ORDRE	1 018 844,00	797 164,29	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
		•		+
		RESTES A REALISER N-1		
	D 001 SOL	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		
				=
	тот	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Propositions nouvelles	Vote
Art. 010	Stocks	précédent		
13	Subventions d'investissement recues	113 340,00	50 644,77	
1321	Etats et établissements nationaux	12 340,00	11 780,77	
1323	Départements	3 000,00	11 700,77	
13251	GFP de rattachement	42 000,00		
1326	Autres établissements publics locaux		19 864,00	
1328	Autres	50 000,00	10 000,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires rurau	6 000,00	9 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	223 566,29	342 975,23	
1641	Emprunts en euros	223 566,29	342 975,23	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des re	cettes d'équipement (sauf 138)	336 906,29	393 620,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	236 297,02	127 250,00	
10222	FCTVA	60 000,00	67 000,00	
10223	TLE	250,00	250,00	
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	60 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	106 047,02		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des re	cettes financières	236 297,02	127 250,00	0,00
Total des re	cettes d'opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES	RECETTES REELLES	573 203,31	520 870,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	428 357,77	298 768,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre se			
-	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA E FONCTIONNEMENT	428 357,77	298 768,00	0,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE	428 357,77	298 768,00	0,00
	ETTES D'INVESTISSEMENT S REELLES + D'ORDRE	1 001 561,08	819 638,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
		RESTES A REALISER N-1	0,00	
			+	
	R 001 SOL	0,00		
				=
	тоти	819 638,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° LIBELLE:

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSE	s		а			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice				
TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	d				

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remb		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/2017
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie		200 000,00	100 000,00	855,13	100 000,00	
CELDA	14/12/2012	200 000,00	100 000,00	855,13	100 000,00	
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)		200 000,00	100 000,00	855,13	100 000,00	

⁽¹⁾ Circulaire n°NOR: INTB8900071C du 22/02/1989;

⁽²⁾ Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo rtisse ment (7)	Possi bilité de rembour sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)		•	-											
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de créc	lit (Total)	-	-		1 521 960,00									
1641 Emprunts en euros					1 521 960,00									
1233151	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS LYON		 	01/11/2013	200 000,00	F		3,95	3,95	EUR	A	Р	N	A-1
A1908313	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE			25/03/2009	180 000,00	F		5,00	5,00	EUR	A	Р	N	A-1
A1910100	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	29/04/2010		02/08/2010	400 000,00	F		3,92	3,92	EUR	A	Р	N	A-1
A19140FP	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE			05/02/2015	150 000,00	F		2,15	2,15	EUR	A	Р	N	A-1
MIN204523EUR/0208139	DEXIA Crédit Local Production Bancaire			01/10/2003	121 960,00	F		5,04	5,04	EUR	А	Р	N	A-1
MON231481EUR/0239767	DEXIA Crédit Local Production Bancaire			01/07/2006	150 000,00	V	EURIBOR	2,36	2,36	EUR	А	Р	N	A-1
MON281224EUR	LA BANQUE POSTALE			01/01/2015	200 000,00	F	ТВВ	3,44	3,44	EUR	А	С	N	A-1
MON282796EUR/0302222	LA BANQUE POSTALE			01/05/2015	120 000,00	F		3,49	3,49	EUR	А	Р	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	•	•	•	•										
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions pa	rtic. (Total)	-			_									
Néant					_									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					1 521 960,00									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau	Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	d'amo rtisse ment (7)	bilité	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

						Empr	unts et dettes	s au 01/01/2017				
Nature	Cou	Montant	Catégorie	Capital	Durée		Taux d'inte	érêt	Ar	nuité de l'exercic	е	ICNE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ver ture ? O/N (10)	couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	restant dû au 01/01/2017	rési- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		993 537,25					92 650,58	35 247,02	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		993 537,25					92 650,58	35 247,02	0,00	0,00
1233151	N	0,00		157 459,24	11,00	F		3,95	11 705,75	6 219,64	0,00	0,00
A1908313	N	0,00		96 853,94	7,00	F		5,00	11 895,58	4 842,70	0,00	0,00
												Ī
A1910100	N	0,00		278 370,25	14,00	F		3,92	16 826,71	10 912,11	0,00	0,00
A19140FP	N	0,00		130 328,36	13,00	F		2,15	8 796,11	2 802,06	0,00	0,00
MIN204523EUR/0208139	N	0,00		10 629,85	1,00	F		5,04	10 629,85	535,73	0,00	0,00
MON231481EUR/0239767	N	0,00		39 226,67	4,00	V	EURIBOR	0,43	12 797,66	226,10	0,00	0,00
MON281224EUR	N	0,00		173 333,34	13,00	F	ТВВ	3,44	13 333,33	5 962,67	0,00	0,00
MON282796EUR/0302222	N	0,00		107 335,60	13,00	F		3,49	6 665,59	3 746,01	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		993 537,25					92 650,58	35 247,02	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/2017										
Nature	Cou	Montant	Catégorie	Capital	Durée		Taux d'int	érêt	A	nnuité de l'exercio	e	ICNE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ver ture ? O/N (10)	couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	restant dû au 01/01/2017	rési- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	de l'exercice

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL ()														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	dices -jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange	Nb produits	6					
de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	993 537,25					
	Nb prod.						
(B) Barrière simple.	% enc.	%	%	%	%	%	%
Pas d'effet de levier	Mtt €						
	Nb prod.						
(C) Option d'échange (swaption)	% enc.	%	%	%	%	%	%
(Swaption)	Mtt €						
(D) Multiplicateur	Nb prod.						
jusqu'à 3; multiplicateur	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu'à 5 capé	Mtt €						
	Nb prod.						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu a o	Mtt €						
	Nb prod.						
(F) Autres types de	% enc.	%	%	%	%	%	%
structures	Mtt €						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt	couvert					Instrumen	t de couvertu	re				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de cou- verture (3)	Nature de la cou- ver- ture (chan- ge ou	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commis- sions diverses	Primes év Primes payées pour l'achat	ventuelles Primes reçues pour la vente
						taux)				(4)		d'option	d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
- (4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	_		AZ.3 - DETAIL	DES OF LINA	IONS DE COUV	LICTURE (1) (Suite)							
Instruments de	Effet de l'instrument de couverture												
couverture (Pour chaque ligne,	Référence de	Tau	ıx payé	Taux	reçu (7)	Charges et prod depuis l'origin		Catégorie d'emprunt (8)					
indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)			Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
- (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
- (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B	121 514,00	0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	93 000,00	0,00
1641	1641 Emprunts en euros		0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	28 514,00	0,00
10223	TLE	1 000,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	27 514,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		22 473,71		22 473,71

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte adminsitratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	III 426 018,00	0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	127 250,00	0,00
10222	FCTVA	67 000,00	0,00
10223	TLE	250,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00
Ressourc	es propres internes (b)(2)	298 768,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	298 768,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	М	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	П	22 473,71
Ressources propres disponibles	IV	
Solde	V = IV - II (6)	-22 473,71

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte adminsitratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		2,00	1,00	3,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (AV. JANV. 2	С	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. JANV. 2	С		1,00	1,00			
REDACTEUR (AV. JANV. 2017)	В	1,00		1,00			
TECHNIQUE		7,00	2,00	9,00			
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (AV. JANV. 2017)	С	2,00		2,00			
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 201	С	4,00	2,00	6,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. 1ERE CL. (AV. JANV. 2	С	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		9,00	3,00	12,00			

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
01/01/2017			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. FÉV. 20	С	ADM	297			
AGENT TECHNIQUE		TECH			А	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social MT : Médico-technique SP : Sportif

CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
A utres NEANT				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

 $[\]hbox{(3) Pr\'eciser la nature de la d\'el\'egation (concession, affermage, r\'egie int\'eress\'ee ...)}.$

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation		-100,000 %		-100,000 %		-100,000 %
ТЕРВ		-100,000 %		-100,000 %		-100,000 %
TFPNB		-100,000 %		-100,000 %		-100,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		-100,000 %				-100,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en e	exercice :	19
	Nombre de membres prés	sents:	
	Nombre de suffrages expr	rimés :	
	VOTES -	Pour :	
		Contre :	
		entions :	
	Date de convocation : 16/0	01/2017	
Présenté par le Maire ,			
A VESSEAUX, le 20/01/2017 le Maire ,			
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire			
A VESSEAUX, le 20/01/2017			
	Les membres du Conseil	Municipal,	
Contilió outoutoire per la Maira cometa torre de la transcritation	Dráfo atura la		
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous, et de la publication le/	Preiecture, le		
	,		
A VESSEAUX, I	e/		